



Paris, lundi 8 juillet 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/05313**Modifiant l'avis n° FR/2024/05292**

Pris en application :

Code des transports

Exercice militaire**SEINE -PONT NELSON MANDELA, PONT CHARLES DE GAULLE****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 08/07/2024 à 15:00 au 14/07/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Journalier**

- o **Seine à l'amont de Paris**
entre les pk 164,300 (Pont Nelson Mandela) et pk 164,500 - Tout le chenal
- o **Seine dans Paris**
entre les pk 167,600 (Pont Charles de Gaulle) et pk 167,800 - Tout le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau, sont informés des tests de manipulation des barrières anti-intrusion positionnées au niveau des ponts Nelson Mandela et Charles de Gaulle, pendant la période indiquée ci-dessus.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau devront, observer une extrême vigilance dans la zone concernée et se conformer aux recommandations émises par les personnes qui manipulent les barrières et aux ordres donnés par la Brigade fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

15/07/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Hervé WILMORT